

SNC ELUARD
Société en nom collectif
Au capital de 1.524,49 euros
Siège social : 34-38, rue Camille Pelletan – 92300 Levallois-Perret
410 938 864 RCS Nanterre

**DECISIONS DE LA GERANCE
EN DATE DU 30 JUIN 2025**

Paris, le 30 juin 2025

Monsieur Xavier Vidal, née le 05/12/1973 à Wilrijk (Belgique), agissant en qualité de Gérant de la société **SNC ELUARD**, a pris la décision de transfert du siège social en vertu de l'article 4 des statuts à la nouvelle adresse : 7, Rue Charles V, 75004 Paris.

Les statuts seront modifiés de la manière suivante :

« **ARTICLE 4, SIEGE SOCIAL**

Le siège social est fixé :

7, rue Charles V, 75004 PARIS.

Il pourra être transféré en tout autre endroit de la même ville ou d'une ville du même département ou d'un département limitrophe par simple décision de la gérance qui, dans ce cas est autorisée modifier les statuts en conséquence et partout ailleurs, en vertu d'une décision extraordinaire de la collectivité des Associés. »

Le gérant prend acte du changement d'adresse du gérant Monsieur Xavier VIDAL, demeurant désormais au 7, rue Antoine Hirsch L-1752 Luxembourg (LUXEMBOURG).

Le gérant met à jour la répartition du capital social à savoir : la société S.I.I.F.F.A. 99 parts et la société Bourdon Saint-Louis 1 parts.

Les statuts seront modifiés de la manière suivante :

« **ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL**

Le capital social est fixé à la somme de MILLE CINQ CENT VINGT QUATRE EUROS ET QUARANTE NEUF CENTIMES (1.524,49 euros) et divisé en CENT parts (100 parts) égales de QUINZE EUROS ET VINGT QUATRE CENTIMES (15, 24 euros) chacune entièrement libérées, numérotées de 1 à 100, attribuées aux associés en proportion de leurs apports, c'est à dire :

- à la Société SIIFFA,

numérotées de 1 à 99, ci _____ 99 parts

- à la Société BOURDON-SAINT LOUIS,

- numérotée 100, ci _____ 1 part

Total égal au nombre de parts composant le capital social : _____

CENT PARTS, ci _____ 100 parts »



Monsieur Xavier Vidal, gérant de la société SNC ELUARD.